

SUNNCO propose de se substituer en partie aux aides versées jusque là par le Conseil Général pour l'équipement des foyers en panneaux solaires photovoltaïques.

Le Conseil Général a modifié significativement les aides dédiées à l'équipement des foyers en panneaux solaires photovoltaïques.

SUNNCO leader **Français** du secteur, et implanté depuis plus de 2 ans dans le département, propose de se substituer en partie aux aides versées jusque là par le Conseil Général pour l'équipement des foyers en panneaux solaires photovoltaïques.

Nous sommes habitués à gérer ce genre de situation mais c'est la première fois que nous sommes informés après la date d'application. Jusqu'à maintenant les collectivités ont toujours fait en sorte de ne pas pénaliser les contribuables et de trouver les solutions permettant aux particuliers d'aller jusqu'au bout de leur projet environnemental.

Le département 06 fait depuis de nombreuses années des efforts en faveur des Energies Nouvelles et Renouvelables et particulièrement en faveur du solaire. Nous comprenons donc que la croissance très rapide de ce secteur épuise les crédits plus rapidement que prévu.

SUNNCO propose aux clients pour lesquels les demandes sont postérieures à la nouvelle réglementation, des solutions, afin que les clients puissent aller jusqu'au bout de leur projet.

Nous proposons de nous substituer en partie au Conseil Général en compensant les aides aux particuliers, en proposant des aides à partir de 1000 euros et plus suivant les dossiers ce qui rendra l'opération toujours intéressante pour les personnes résidant dans la région la plus ensoleillée de France. Il y aura au pire un décalage de temps sur le retour sur investissement.

Il faut rappeler que nous commercialisons et installons sur l'ensemble du territoire et que dans la plupart des cas les aides locales sont inexistantes mais il reste tout de même le crédit d'impôt qui lui est extrêmement significatif pour les particuliers.

Un numéro Azur a été mis en place afin de répondre le plus rapidement possible aux questions que peuvent se poser les habitants des Alpes Maritimes 0811 46 28 46.

Contact :

Presse
> **Antoine CASANOVA** / +33 6-80-86-84-24

SUNNCO

61-63, rue des Entrepreneurs – 75015 Paris
Tel : +33 1 72 71 59 44 / Fax : +33 1 40 58 10 12 / www.sunnco.com